M. Langeron, Préfet du Nord accepte le titre de Président d'Honneur des Amicales du Nord

Le bureau de l'Union des amicales laïques du Nord a, hier matin, rendu visite à M. Langeron, préfet du Nord.

M. Seljiez, président de l'Union, a présenté ses collaborateurs à M. le préfet : MM. Willev, vice-président des amicales du Nord et président de la Fédération de Lille ; Bétremieux, secrétaire général de l'Union ; Viste, Duburcq, Baer, Mlle Lecourt.

Au cours de la courte entrevue, M. Seltiez a prié M. Langeron de vouloir bien accepter le titre de président d'honneur de l'Union des amicales du Nord, invitation que le préfet a acceptée.

Le Préfet du Nord assistera au Congrès de Lille des Mutilés et Anciens Combattants les 28, 29, 30 juin 1929

M. Langeron a reçu hier, dans son cabinet, une délégation du Comité interfédéral des associations de mutilés de guerre et d'anciens combattants, qui lui a présentée son président, M. Balavoine.

M. Balavoine a, au nom des 100.000 membres des associations, présenté ses souhaits de bienvenue à M. Langeron et l'a prié d'accepter l'invitation qui lui était faite d'assister au Congrès des mutilés et anciens combattants qui se tiendra à Lille les 28, 29 et 30 juin. Ce Congrès revêtira une importance exceptionnelle du fait qu'il consacrera l'anniversaire décennal de la constitution de ces fédérations.

COUR D'APPEL DE DOUAI

L'affaire du « Nord Constructeur », d'Hazebrouck

Il restait à entendre les dernières plaidoiries dans cette affaire dont nous avons relaté les débats précédents. Mes Solaud, de Douai, Piquet de Saint-Omer et Lenoir, de Paris, ont plaidé hier pour MM. Léon Thoorès et Jules Fortry, administrateurs de la Société ; Edouard Deblock, directeur technique et Gaston Legistre, conseil juridique. La Cour rendra son arrêt le 15 mars.

Un vilain Monsieur à Merville

Victor Bossart, demeurant à Merville, avait été condamné à deux ans de prison pour attentats à la pudeur.

En appel, hier samedi, la Cour a confirmé le jugement de première instance.

Vol à Dunkerque

Dominique Haize qui sortait de la prison de Dunkerque, démuni d'argent, déambulait en ville à la recherche d'un coup à faire. Ce coup se présenta à lui sous la forme d'un mannequin vêtu d'un manteau de gabardine et qui semblait monter la garde à la porte d'un magasin de nouveautés.

Haize s'empara du pardessus qu'il s'empressa de vendre.

A la suite de ce méfait le Tribunal de Dunkerque condamna le voleur à 4 mois de prison. La Cour a confirmé le jugement.

Un Cyclone sur la région méridionale

Un cyclone d'une très grande violence vient de traverser la région méridionale.

Les trains venant de la direction de Tarascon ont subi de longs retards dus à la chute de nombreux poteaux et arbres renversés sur les voies par la violence du vent, à la détérioration des disques et signaux et à l'interruption des communications téléphoniques. La toiture de la gare de Vendargues a été emportée par le vent, qui a causé de sérieux dégâts aux arbres fruitiers et aux jardins potagers.

APPEL D'ALARME

Quand un cor vous torture, cela veut dire : « Achetez « Le Diable » ! « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. 3 fr. 40 toutes pharmacies. Attention !... Exigez « Le Diable ». A Lille, Phie Universelle, place Richebé ; à Lens, Phie Dieuzede, place Jean-Jaurès.

On redoute un enlèvement de Lindbergh et de sa fiancée

On mande de Mexico : redoutant un enlèvement de Lindbergh et de sa fiancée, le gouvernement a mis à leur disposition une escorte militaire qui les accompagnera ainsi que l'ambassadeur des Etats-Unis au Mexique dans le voyage de quelques jours qu'ils doivent faire à la résidence de l'ambassadeur à Cuerna Vaca.

Automobilistes, attention !

A la suite d'une réunion tenue le 27 février, à la Préfecture du Nord, par la Commission consultative des retraits de permis de conduire les automobiles, les sanctions ci-après ont été prises à l'égard des conducteurs ayant contrevenu aux prescriptions du code de la route : une annulation de un an ; une de quatre mois ; une de deux mois ; deux de un mois ; trois de quinze jours ; deux de huit jours ; trois suspensions de quinze jours ; trois de huit jours ; une suspension provisoire jusqu'à décision de l'autorité judiciaire ; quatre avertissements sévères ont été adressés.

CHAMPAGNE MERCIER
EPERNAY

COMPAGNIE DES GRANDS VINS DE CHAMPAGNE
— Tarif Général n° 101 —

Carte Verte	la bouteille	19 fr.
Carte Grande Etoile.	—	20 fr.
Carte l'Or	—	21 fr.
Carte Splendide	—	23 fr.

PRIVATE CUVÉE 1919
— VIN DES CONNAISSEURS —
Recommandé par sa haute qualité.
La bouteille, 24 fr.

Tous ces vins sont livrés au goût des acheteurs : doux, 1/2 sec, dry, extra-dry.

LA GRANDE TOMBOLA de la Presse du Nord

La nouvelle de l'organisation de la Tombola de la Presse du Nord a été accueillie, par tous nos lecteurs, avec la plus vive satisfaction.

Nous apprenons, en effet, que les billets, au prix modique de un franc, sont réclamés partout. Il a suffi, pour se rendre compte de l'intérêt que présente cette souscription, de considérer l'importance des lots qu'elle répartira entre les heureux gagnants :

Le gros lot	50.000 fr.
2e lot	20.000 fr.
3e lot	10.000 fr.
4e lot	5.000 fr.

et une remarquable série de lots de valeur.

On trouvera des billets auprès de nos vendeurs, chez nos dépositaires et à nos guichets.

PRYTANEE MILITAIRE

Aux termes des instructions de M. le Ministre de la Guerre, les demandes des candidats au concours d'admission au Prytanée Militaire doivent être adressées à la Préfecture du département où sont domiciliées leurs familles, du 1er avril au 1er mai. Les compositions auront lieu les lundi 17 et mardi 18 juin, à 8 heures, dans les chefs-lieux de départements.

LE TIMBRE JEANNE D'ARC

Pour commémorer le cinquième centenaire de la délivrance d'Orléans, l'administration des Postes a émis, à l'effigie de Jeanne-d'Arc, un timbre-poste qui sera mis à la disposition du public au cours de la première semaine de mars.

Cette figurine, dont la valeur est de 50 centimes remplacera pendant six mois le timbre de même valeur à l'effigie de la Semeuse ; ce dernier conservera toutefois son pouvoir d'affranchissement.

UNE PUBLICITÉ TAPAGEUSE n'est pas nécessaire pour faire apprécier le Yoghourt crème et le Babeurre Lactella : il suffit de les déguster et vous serez édifié.

Questions intéressant les victimes civiles de la guerre

M. Charles Surmont, député du Nord, maire de Monvaux, a posé à M. le Ministre des Pensions, la question suivante :

« Une victime civile de la guerre, d'origine belge, mais née en France, qui a eu sa demande de pension rejetée pour le motif qu'elle ne possédait pas la nationalité française au moment du fait ouvrant droit à pension, peut-elle se mettre en instance de pension, maintenant qu'elle a accompli son service militaire en France ? »

Le Ministre lui a répondu :

« Si l'intéressé a opté pour la nationalité française le motif du rejet étant devenu caduc, il peut en conséquence se remettre en instance de liquidation de pension ».

M. Charles Surmont a également demandé au ministre :

« Une victime civile de guerre, réformée 100 pour 100, dont la demande de pension a été rejetée pour non-imputabilité de la blessure à un fait de guerre, peut-elle se mettre à nouveau en instance de pension ? »

Il lui a été répondu :

« La victime civile dont il s'agit peut demander un nouvel examen de son dossier si elle présente des pièces qui n'existant au dit dossier exigeraient un fait nouveau susceptible d'infirmer la décision déjà prise ».

Déclarations d'Associations

Société de Chasse et Pêche du Grand Marais de Pelluel (Pas-de-Calais). — Siège : 36, place du Barlet, à Douai. But : jouissance en commun des droits de chasse.

Association Sportive I.A.C.S. — But : resserrer les liens de camaraderie existant entre les employés des firmes adhérentes à l'association et pratiquer le sport du ballon rond et autres sports divers. Siège social : 8, place des Nations, à Dunkerque (Nord).

Société des Jardins Ouvriers de « La Franco-Belge ». — But : développement de la pratique horticole. Siège : annexe franco-belge, 3, rue d'Aubry, Raismes (Nord).

Patronage Saint-Nicolas. — Objet : formation morale des jeunes gens. Siège social : rue du Pont-Naplet, Cappelle-en-Pévèle (Nord).

« L'Espérance ». — Association amicale d'anciennes élèves de l'école publique de filles. But : éducation, récréations saines, excursions. Siège social : école publique de filles, sous la présidence de Mme Bouquet, institutrice, Hénin-sur-Cojeul (Pas-de-Calais).

La révision du code de la route

Sur l'initiative de M. Pierre Forgeot, ministre des Travaux publics, la Commission centrale des automobiles et de la circulation générale, reconstituée par arrêté du 26 février 1929 et réunie pour sa première séance, a commencé l'examen des questions les plus urgentes touchant la révision du Code de la route. En vue d'aboutir au rétablissement de la priorité des passages dans les bifurcations et croisées de chemins au bénéfice des voitures circulant sur les routes nationales, le ministre a demandé à la Commission d'émettre son avis sur la modification immédiate de l'article 10. La Commission a reconnu, en principe, la nécessité de modifier l'article 10 et terminera l'examen de cette question dans une nouvelle réunion fixée au 12 mars.

Saisie également de la révision des conditions imposées pour les organes de freinage des automobiles (article 23), elle a adopté un nouveau texte qui tient compte des derniers progrès accomplis dans la construction de ces véhicules. Elle étudiera, en outre dans sa prochaine réunion, une nouvelle réglementation des phares répondant aux besoins actuels de sécurité sur les voies publiques.

LA JOURNÉE SPORTIVE

SPORTIFS OU IREZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

FOOTBALL

LE CHAMPIONNAT DU NORD (15 heures)

A TOURCOING. — Union Sportive Tourquennoise-Excelsior Club Tourquennois.

A AMIENS. — Amiens Athlétic Club-Racing Club de Calais.

A FIVES. — S.C. Fives-S.C. Douai.

A HALLUIN. — O.S. Halluin-A.S. Hautmont.

A ROUBAIX. — S. Roubaix-S.S.S. Oignies.

A ANICHE. — S.C. Aniche-U.S. Perenchies.

A LOUCHES. — J.A. Armentières-S.C. Lourches.

A LILLE. — Iris Club Lillois-Stade Béthunois.

A LENS. — R.C. Lensois-J.S. Desvroise.

A AUCHEL. — U.S. Auchelloise-Carabiniers de Billy-Montigny.

A BRUAY. — U.S. Bruaysienne-F.O. du Tréport.

MATCH AMICAL

A LILLE. — A 15 h. : O. Lillois-C.A. Paris.

HOCKEY

A LILLE. — A 14 h. terrain du L.H.C. Championnat de France (dames) : Lille Hockey Club-Stade Français.

— A 15 h. terrain du L.H.C. Championnat de France : Collège de Marcq-Ecole de l'Ile de France.

A CALAIS. — R.C. Calais-Stade de Bobigny.

RUGBY

A LILLE. — A 15 h. terrain du Canon d'Or R.A.C. Lillois-Saint-Germain-en-Laye.

A LILLE. — A 9 h. Pont du Ramponneau, départ du Cross du Comité Régional d'E.P. et P.M.

A FIVES. — A 10 h. rue des Montagnards, départ du cross propagande de la L.N.A.

A LOURCHES. — A 14 h. sur le terrain du S.C. Lourchois, départ du cross de la L.N.A.

A ORCHIES. — A 15 h. sur le terrain du F.C.O. départ du cross de championnat du Nord de la F.F.S.A.

A WAZIERS. — A 14 h. 30 place Jean-Jaurès, départ du Championnat du Nord de l'U.S.O.T.

CYCLISME

A BETHUNE. — Assemblée générale des clubs du Pas-de-Calais.

PECHE

A LILLE. — A 14 h. 30, salle Jussieu, assemblée générale du Syndicat des pêcheurs à la ligne, du Nord.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Un grand match à Lille

« C. A. P. — O. L. »

C'est pour doter l'O.L. d'un nouveau terrain d'athlétisme que cette rencontre est organisée.

Faut-il souligner que le C.A.P. déjà vainqueur de la Coupe de France, espère, cette année, être à nouveau finaliste. Il le fut l'an dernier, mais ses dirigeants ne cachent nullement leur espoir d'enlever le titre ; l'équipe puissante, décidée et athlétique du C.A.P. peut réaliser cette prouesse.

On sait qu'une entente C.A.P.-Club a dernièrement battu le Slavia, c'est une référence qui prouve que les équipiers du C.A.P. valent les meilleurs footballeurs continentaux.

Coup d'envoi à 15 h.

Une rencontre I.C.A.M.-O.L. Juniors aura lieu en lever de rideau. Coup d'envoi à 13 h. 15.

Un match Nord-Belgique à Orchies

A l'occasion de son Championnat du Nord de Cross-country, la Ligue du Nord des Sports Athlétiques organisé aujourd'hui un grand match international de football-association qui mettra aux prises une sélection Nordiste et une sélection Belge, sur le terrain du F.C. Orchésien, situé au Bas-Pré.

Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30.

Pendant le match, arrivée du championnat du Nord de cross-coutry.

RUGBY

Championnat de France

RUGBY AMATEUR CLUB LILLOIS (?) CONTRE SAINT-GERMAIN-SPORT (?)

C'est aujourd'hui dimanche, qu'aura lieu le match de 1/8 de finale, comptant pour le Championnat de France de Rugby. Cette rencontre verra aux prises, l'équipe Ire de Saint-Germain-en-Laye, Champion de Paris et l'équipe Ire du R.A.C. Lillois. Le coup d'envoi sera donné à 15 h.

Les Lillois se présenteront au grand complet, à l'exception de Bertranne, toujours indisponible. Les joueurs ci-dessous sont priés de se trouver au vestiaire à 14 h.

Avants : Ryssen, Candelon, J. Lefebvre, Carichon, Chazeau, Cardaillac, Lauron, H. Lefebvre (cap.) ; mêlée : Cazaux ; ouverture : Aguer ; 3/4 : Tabon, Lagarrigue, Aubiant, Sencey ; arrière : Dupuits. Remplaçant : Marty.

Pour se rendre au terrain du Cano d'Or, prendre l'etram X, Grand'Place et descendre à l'arrêt Canon d'Or, situé en face du terrain.

LUTTE

LE CHAMPIONNAT DU NORD DE LUTTE GRECO-ROMAINE SERA DISPUTE AUJOURD'HUI A SEQUEDIN

Le Club de lutte de Sequedin organise aujourd'hui dimanche, le championnat du Nord de lutte greco-romaine sous les règlements de la L.N.L.A.. Cette réunion aura lieu dans la salle de la villa de Gand, à Sequedin : la pesée aura lieu au siège Au Petit Cabaret », de 8 h. 30 à 10 heures ; aussitôt après la pesée commenceront les combats éliminatoires jusque 12 heures. A 14 heures auront lieu les finales.

Parmi les nombreux engagés, notons Pacôme, Vandenabele, Parchaut, Brunelle, Vanhuin, Facon, Delos, Dewasme, Duflos, Corteville, Boucher, Maru, Verbels, Delporte, Vermech, Capron, Viseur, Leduc, Lombard, Offres, Vanrielle, Devos, etc...

Cette belle manifestation sportive sera présidée par Mtre Legillon, président de la Fédération Nordiste de lutte assisté de plusieurs délégués parisiens.

Pour se rendre à Sequedin, prendre le car H jusque l'arrêt de l'Heurtebise ou le train partant de Lille à 8 heures.

HIPPISME

REUNION HIPPIQUE ANNULEE

La Société Sportive d'Encouragement nous informe que la réunion hippique qui devait avoir lieu lundi à Enghien est annulée.

HOCKEY

Le Nord et Paris ont fait match nul par 1 but à 1

DE NOTRE REDACTION PARISIENNE

Le match de Hockey qui oppose annuellement les équipes sélectionnées du Nord et de Paris disputé hier sur le terrain du Stade Jean Bouin à Paris, s'est terminé sur un résultat nul.

Favorisé par un temps splendide la rencontre avait attiré une nombreuse assistance qui s'intéressa constamment aux diverses phases du jeu. Le match très disputé, acharné même parfois, resta d'une correction absolue.

La première mi-temps

Dès le coup de sifflet le Nord plus vite en action envahit le camp parisien où le gardien de but Houssaïe se fait remarquer en sauvant plusieurs situations dangereuses. Le demi-centre Prieur fait également un travail énorme et stoppe les nombreuses attaques nordistes que Reisenthel lance constamment.

Plusieurs essais sont ratés de peu, puis les parisiens se reprennent et menacent à leur tour.

Biquet doit intervenir cependant que Chevalier et Six se démènent comme de beaux diables. Enfin, après un corner shooté avec force par Prieur, la balle est mal arrêtée et Devilores, l'avant-centre parisien qui a suivi en trombe reprend et met la balle dans les filets malgré un bond désespéré de Biques. La mi-temps est sifflée peu après.

La deuxième mi-temps

Le jeu reste assez égal pendant un quart d'heure. Les deux lignes d'avant se dépensant sans compter mais en pure perte. Biques sauve brillamment sur de dangereuses attaques enfin les nordistes prennent la direction du jeu et leur action se fait de plus en plus redoutable. Reisenthel et Boutry stoppent tour les départs des parisiens et servent sans cesse leurs avants. Ceux-ci qui se montrent excellents dans le milieu du terrain manquent d'efficacité dans le cercle et le but que l'on attend à voir marquer à diverses reprises est sauvé in-extremis soit par les arrières soit par le goal parisien qui fait un match extraordinaire. Les avants du Nord deviennent de plus en plus furieux. Enfin sur une envolée de la ligne d'avant du Nord, Macaut shoote. Rousseau arrête et sur le léger cafouillage qui se produit, Martin d'un joli revers égalise.

Encouragé le Nord continue sa pression et manque de peu la victoire, il est vrai qu'entretemps un but de Paris avait été justement annulé.

Comment ils ont joué

Le meilleur jeu fut incontestablement fourni par l'équipe du Nord qui surprit agréablement ses partisans par son courage, sa vitesse et sa cohésion.

Tous les joueurs ont à féliciter pour le beau match qu'ils fournirent. Parmi ceux qui se mirent le plus en évidence, il convient de citer le goal Biques, l'arrière Chevalier, les demis Reisenthel et Boutry et les avants Robin et Bajot.

Du côté parisien, Prieur capitaine de l'équipe de France, domina à son habitude le lot des joueurs après lui, le gardien de but Houssaïe et l'avant Voivre furent les meilleurs. Alontons que MM. Panchet de Lille et Hoffer de la Fédération arbitrèrent la rencontre à la satisfaction générale.

AUJOURD'HUI, AU LILLE-HOCKEY-CLUB, DEUX MATCHES DE CHAMPIONNAT DE FRANCE : EN DEMI-FINALE, LE LILLE-HOCKEY-CLUB (DAMES) CONTRE LE STADE FRANÇAIS, EN FINALE, LE COLLEGE DE MARCQ (?) CONTRE L'ECOLE DE L'ILE DE FRANCE (?).

Aujourd'hui, à 14 heures, aura lieu sur le terrain du Lille-Hockey-Club à Lambersart (derrière le champ de courses) deux matches de hockey comptant pour le championnat de France.

Le premier mettra aux prises pour la demi-finale du Championnat de France (Dames) les équipes premières du Lille-Hockey-Club et du Stade Français.

Les deux équipes auront la composition suivante :

S.F. — But : de Fournaux (int.) ; arrières : Dufiers, Leaders ; demis : O. Poussineau, West, Legendre ; avants : Platrier, Poussineau (int.), Seignez, Vannier, cap. (int.), Paitin (int.).

L.H.C. — But : Mme Peron ; arrières : Duchesne (int.), Ghestem ; demis : F. Pollet, Turpin, J. Duries (int.), M. Pollet.

Comme on le voit, ces deux équipes sont de valeur égale et ce sont les meilleures formations que, par suite de certaines indisponibilités, les deux clubs peuvent mettre sur pied en ce moment. On remarquera que les deux clubs ont aligné pour la circonstance tous les internationaux qu'ils possèdent afin de mettre tous les atouts dans leur jeu. La partie est en effet, capitale pour ces deux équipes. Celle qui gagnera ce match a de grandes chances pour remporter le titre. Aussi des deux côtés tout le nécessaire sera fait pour que la victoire échappe à l'adversaire. Mais malgré la redoutable coalition parisienne, nous pouvons espérer que nos représentantes sauront mettre le bénéfice du match à leur actif, ce dont elles sont capables.

Après ce premier match, le Collège de Marcq, champion du Nord (honneur) rencontrera pour le titre de champion de France, l'Ecole de l'Ile de France. Le Collège de Marcq alignera l'équipe suivante : But : Descamps ; arrières : Parent, Ducoin ; demis : Deflandre, Broudehoux, Mereaux de la Meuse ; avants : Dalcourt, Le Blan, Monnier (cap.), Boutry, Wibeaux.

Le match féminin commencera à 14 heures, et sera arbitré par M. Van de Putte. Le match de finale commencera à 15 h. 15 et sera dirigé par M. Peuchot, ancien international.

EDUCATION PHYSIQUE

LES EPREUVES DU COMITE REGIONAL DU NORD DE LA FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES D'E.P. ET DE P.M.

Aujourd'hui, à 9 heures, au Pont du Ramponneau, à Lille, départ du Cross-Country, parcours 3 kil., en le Tour de la Citadelle de Lille, arrivée Stade Militaire. Sitôt l'arrivée et par ordre des arrivées du Cross-Country, concours de tir, 5 balles à 250 m. L'addition des points obtenus au Cross-Country et ceux du concours de tir donnent le classement général.

Près de 80 concurrents prendront part à cette importante manifestation sportive. Les Carabiniers de Billy-Montigny, C.A.S.P.T.T., l'Association Lilloise d'E.P., l'Avant-Garde de Thumeries, la Société d'E.P. d'Anzin, etc... disputeront le challenge de guerre (valeur 500 francs) réservé à la Société ayant les trois concurrents les mieux classés au classement général. Pour la première organisation de ce genre, le Comité Régional du Nord de la Fédération Nationale des Louches, d'E.P. et de P.M. obtient véritable succès.

NOS CONTES

LE RETOUR

L'homme avançait vers le couchant, les yeux à terre.

Là-bas devant lui, le soleil, incendiant tout l'horizon, s'approchait de son lit pourpre.

Il leva les yeux. Un soupir gonfla sa poitrine. Et soudain, il s'arrêta. Ses regards lentement, embrassèrent l'horizon.

Une émotion profonde était sur son visage.

— Ma jeunesse... Toute ma jeunesse..., dit-il, comme malgré soi.

Sur une borne, il s'assit.

Loin devant lui : c'était la ville.

Il n'irait pas jusque-là. Mais jusqu'où irait-il ? Et qu'était-il venu faire ?

En lui, le passé revivait.

Il évoquait son premier, son unique amour.

C'était dans le village bien avant la ville, là-bas, à quelque cinq kilomètres, et cela datait d'avant la guerre.

Là s'était écoulée son enfance ; là, sa prime jeunesse. Combien restait-il de ses compagnons de jeux ? La guerre venue, il était parti comme eux, et comme eux, il avait combattu.

Plus heureux que beaucoup, il avait eu la chance d'en revenir.

Au cours d'un congé de convalescence pour blessure de guerre, il l'avait retrouvée, elle, Aline Daguet, la fillette qu'il protégeait comme une petite sœur. L'enfant était devenue une jeune fille. Et le cœur du soldat s'était donné tout entier. Aline, pour lui, représentait tout ce qui valait de vivre. Il avait la gentillesse de son cœur, et qu'elle était sérieuse, et qu'elle pourrait être la douce compagne d'une longue vie harmonieuse.

Avant de repartir pour l'enfer du front, il avait voulu emporter une espérance.

Il avait dit son amour, et les yeux de la jeune fille n'avaient pas marqué de réprobation. Mieux on eût cru qu'elle attendait l'aveu.

Tout de suite, elle avait répondu, et les yeux dans les yeux — ah ! le beau regard si pur, si clair et confiant — elle avait dit, se rapprochant tout près :

— Moi, je veux bien, Jean, mais c'est mon père qu'il faudra convaincre.

Hélas ! on n'avait pu convaincre le père.

Ce paysan que la guerre avait enrichi voulait pour sa fille un beau parti.

Ce parti, il l'avait imposé. C'était un lourd gaillard qui avait eu le mérite de sauver sa peau, d'augmenter son bien, et c'était le gendre qu'il voulait.

Aline avait résisté. Toute la dernière année de la guerre, puis une année encore, en vain, elle et sa mère avaient tenté de fléchir le vieillard. La fureur du paysan s'était portée contre la mère ; d'effroyables menaces... Et l'impérieuse volonté de l'homme de la terre avait triomphé de la douce obstination de l'amoureuse.

Elle et Jean avaient eu une dernière entrevue, là-bas, à droite, un peu avant d'arriver au village.

En ce lieu, elle lui avait dit toute sa tendresse, et le drame de sa vie. Elle se sacrifierait pour sauver sa mère, mais son cœur garderait à jamais le cher amour pour l'ami d'enfance et pour le soldat, héroïque défenseur. Il valait mieux qu'il partît, lui. Ils auraient ainsi plus de courage. En ses bras refermés elle s'était blottie, et longuement, elle avait sangloté contre l'épaule protectrice, dans l'adieu à son bonheur. Elle avait répondu à sa pensée à lui :

— Non, mon Jean n'écrivez pas. Il vaut mieux ne pas regarder en arrière. Ecrire, ce serait trahir, peut-être, et la trahison est indigne de nous. Mais mon cœur ne se reprendra pas.

Il était parti. Depuis il ne savait plus rien d'elle. Fidèle à sa promesse, il n'avait pas écrit.

Il avait travaillé, depuis ces cinq années. Chef d'entreprises agricoles, connu pour la valeur de ses services, il en avait reçu le légitime salaire. Ainsi que les hommes qui vivent avec un grand souvenir, ou pour un fier idéal, il était sans besoins, dépensant peu.

Et il revenait à présent, presque riche. Qui le reconnaîtrait sous cet aspect de chemineau, le bâton à la main, avec cette barbe longue ?

Mais pourquoi revenait-il ? Il ne savait quelle force obscure le poussait, cette même force qui le faisait se lever et reprendre sa route.

Une carriole venait derrière lui, avançant au trot d'un vieux cheval, vers le village.

— Une place pour vous ! dit le conducteur.

Jean monta. Peu après, il reconnut l'homme, mit un nom sur cette figure où la ruse se marquait : Justin, le métayer.

— J'y suis venu pendant la guerre, dit Jean.

L'homme de la carriole tâchait de reconnaître l'autre. Son regard oblique fouillait. Jen se rendit compte de l'insistance de l'examen. Dans l'obscurité commençante, rabattant son feutre, il cacha ses yeux. Trop tard, sans doute, un sourire astucieux glissait sur les lèvres du conducteur. Il affectait de ne plus regarder son compagnon.

— Vous avez connu des gens d'ici ? demanda-t-il.

— Oui, dit Jean.

— Lesquels ?

— Le Frisé.

— Il braconna toujours et continue à se moquer des gendarmes. On n'a jamais pu le prendre. Vous avez connu la Mougeronne qui faisait de la si belle légume ?

— Oui.

— Elle est morte, l'an dernier. Et Aline Daguet ?

— Oui, un peu, dit Jean, d'une voix étouffée.

L'autre jeta un regard de côté, puis :

— Elle devait se marier, il y a cinq ans. Oh ! ce n'était pas un mariage d'amour ; mais le père Daguet voulait arrondir son magot. Il y a eu des scènes dures. Et, brusquement, la mère d'Aline est morte. Le mariage a été remis. Le père, furieux a commencé à chanceler. Il était moins volontaire. Aline n'encourageait pas le fiancé, et le garçon trouva bientôt ailleurs chaussure à son pied d'autant que les écus ne lui manquaient pas. Il y a six mois que le père Daguet est mort ; il s'est tué de travail en ces cinq ans et n'avait plus que la peau sur les os.

— Et elle ? ne put retenir Jean.

— Aline ? Elle s'est mise avec quelqu'un. C'était le mieux pour la terre. Elle ne pouvait rester seule avec tout cela. Il fallait un homme dans la maison. Elle a bien fait, hein ? dit Justin avec un nouveau regard de côté.

— Oui, elle a bien fait, répéta Jean, comme un écho douloureux.

Ainsi, voilà ce qu'il était venu chercher : la mort de l'illusion qui l'avait fait vivre, pendant cinq années. Il était venu pour que meure du beau rêve de sa jeunesse. Voilà donc le pressentiment qui le faisait marcher tristement, dans cette fin de journée si belle.

— Au fait ! dit l'autre, où est-ce que vous descendez ?

— Au prochain tournant, dit Jean.

Moins absorbé par sa peine, il eût remarqué le sourire satisfait qui plissait la bouche du conducteur.

— Alors, Adieu !

— Adieu !

Jean descendit, regarda la voiture s'éloignant vers le village. Il fit quelques pas encore et s'arrêta.

Il regarda autour de lui. Le destin avait eu l'ironie féroce de lui révéler l'infidélité de celle de cette femme tant aimée, juste à l'endroit de sa promesse solennelle :

— Mon cœur ne se reprendra pas, avait-elle dit.

Et c'était là tout près, à droite de la route.

Par une besoin amer de se meurtrir davantage le triste amoureux voulut revoir le lieu du serment. Il avança.

Et soudain, il se crut à cinq années en arrière. C'était le même soleil, la même époque, les mêmes arbres que la fin de l'été commençait à jaunir ; et c'était cette même heure mélancolique de l'adieu du soir. Et le rêve changeait une triste réalité. Jean avançait le cœur battant. Soudain, comme pour compléter l'illusion, qu'il tâchait de ressusciter une fois encore, il crut apercevoir une ombre à l'endroit même, à l'endroit tant de fois revu au milieu de ces roches où ils s'étaient blottis, contre lui dans le geste instinctif de la protection.

Il approchait ; et l'ombre entrevue ne s'effaçait pas. Elle se précisait, au contraire.

Qui donc était-ce ?

Il ne put retenir un cri :

— Aline.

Et à ce cri comme un écho, un autre cri répondit :

— Jean.

Le rêve était-il réalité ? Il ne savait plus. Il allait, poussé par la force qui l'avait mené jusque-là. Il allait ouvrant les bras ; et il reçut, tout contre sa poitrine, le même geste éperdu de celle qui voulait être protégée.

Des secondes passèrent qui semblaient des heures.

Il n'osait interroger ; pourtant, il dit :

— Aline ?

— Mon Jean, répondit-elle. Alors, j'avais bien raison de t'attendre, n'est-ce pas ?

— Oui, tu avais raison.

— Malgré ce que m'avait dit Justin ?

— Il t'avait dit ?

— ... que tu étais marié depuis trois ans.

— Mais il m'a dit à moi, tout-à-l'heure, qu'il y avait quelqu'un avec toi.

— C'est lui qui voulait être ce quelqu'un, disant qu'il fallait un homme dans la maison, puisque le père n'était plus là. Mais toi ?

J'étais sur la route. Il a dû me reconnaître. J'allais vers toi sans savoir. Quand j'ai été dans sa voiture, il m'a dit la rupture de ton mariage, tes deuils ; puis, qu'il y avait quelqu'un dans ta maison.

C'était vrai, il y avait toi, ton souvenir toujours vivant.

— Ma chérie...

— Mon grand...

— Alors, je ne suis pas allé plus loin, et je suis venu vers le lieu de notre adieu, de nos serments...

— De notre bonheur.

— Malgré ce Justin trop rusé.

— Et mieux, dit-elle, à cause de lui ; un peu plus tôt, grâce à lui.

Albert WILLEMENT.

Une épidémie sur la garnison d'occupation de Trèves

La « Morgen Post » de Berlin annonce qu'une épidémie mystérieuse s'étendrait sur la garnison d'occupation de Trèves. Les fonctionnaires français prétendent qu'il s'agit de la rougeole. Il y aurait de nombreux malades et l'on compterait déjà de 40 à 50 cas mortels.

Au ministère de la Guerre, on déclare qu'il y a effectivement, à Trèves, parmi les troupes d'occupation, des cas de grippe comme dans les autres garnisons des régions rhénanes, mais que ces cas ne présentent pas un caractère spécial de gravité et que l'information de la feuille allemande est manifestement exagérée.

Le diplôme d'état de masseurs

Le Syndicat des Masseurs et des Masseuses informe qu'à titre exceptionnel des dispositions administratives viennent d'être prises : 1° Pour ceux titulaires d'un diplôme d'une Ecole reconnue administrativement, à condition qu'ils l'aient obtenu avant le 27 juin 1924 ; 2° Pour les mutilés et veuves de guerre rééduqués dans cette profession ; 3° Pour ceux qui exerçaient la profession avant août 1914. — Pour tous renseignements, s'adresser, 31, rue de Turenne, Paris.

FEUILLETON DU 3 MARS 1929. — N° 15

— Votre devoir ?

— Oui, croyez-vous que j'ignorais tout ce que vous avez fait pour moi autrefois ? N'est-ce pas grâce à vous que mon cousin m'a offert une place ici, qu'il a montré à la pauvre orpheline que j'étais une affection si vraie... presque fraternelle ?... Où serais-je à cette heure ? C'est pour vous et pour lui que je me suis dévouée.

Elle ajouta :

— Pour lui surtout qui était innocent et qui aurait tant souffert.

Elle jeta un regard sévère sur la femme du maître de forges :

— Ah ! vous avez été bien coupable, Hélène !

— Jeannine... si vous saviez...

— Oui... vous avez déjà protesté de votre innocence... cette nuit. Je voudrais y croire... cela m'est impossible...

— Mais que pensez-vous donc ?

Brusquement, elle détruisit les boucles soyeux de la jeune fille.

— Ce n'est pas à moi à vous reprocher votre faute. Cela n'appartient qu'à votre conscience.

Hélène était devenue livide. Elle marcha sur la jeune fille.

— Supposeriez-vous que cet homme est mon amant ?

Elle avait dit cela avec un accent d'horreur, toute frémissante d'indignation.

Jeannine ne desserra pas les lèvres. Son silence équivalait à une réponse.

La jeune femme se tordit les bras.

Et par phrases décousues, saccadées, elle lui conta toute l'histoire de sa vie... Son amour pour René Buel... La volonté de Mme Marsanne... Son mariage avec le maître de forges... Tout l'espoir de son existence saccagé. Son pauvre rêve de bonheur frappé d'un coup mortel..., et enfin le mystère de cette nuit atroce.

Quand elle eut achevé, Jeannine, bouleversée, balbutia :

— Oh ! Hélène... pardon, pardon d'avoir douté de vous.

. . . .

Un domestique parut.

— Monsieur, c'est le garde qui voudrait vous parler.

Le maître de forges eut un mouvement d'humeur. Mais il se ressaisit :

— Faites entrer... ordonna-t-il.

Le père Guérin fut introduit.

Il salua, un peu interloqué en voyant Mme Vernier et Mlle Jeannine qui venaient supplier André pour qu'il pardonnât à cette dernière.

— C'est vous, père Guérin ? fit André.

Le vieux tournait son képi entre ses doigts. On entendait Perdreau pousser de petits cris dans le vestibule.

— Oui, monsieur.

— Eh bien ?

— Eh bien, monsieur, je ne me trompais pas, j'ai découvert notre homme.

— Quel homme ?

— Le vrai coupable. Celui que vous avez vu l'autre nuit, près de la fenêtre.

Hélène devint livide... Elle eut un brusque sursaut.

André lui tournait le dos... Il ne pouvait pas s'apercevoir de l'altération subite des traits de la jeune femme.

Le garde poursuivit :

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, monsieur. En vous quittant, j'avais mon idée. Ma vieille caboche en a encore quelquefois de bonnes. J'ai suivi mon inspiration... Le hasard m'a un peu servi aussi il faut l'avouer... mais enfin...

Fiévreux, impatient de savoir, M. Vernier lui coupa la parole :

— Et où est-il, cet homme ?

Les ongles d'Hélène s'incrustaient dans les bras du fauteuil... Elle sentait sa tête se renverser en arrière... Vers quel abîme était-elle entraînée vertigineusement ?

Jeannine était consternée.

Le garde répondait :

— A la Maison-Brûlée, monsieur.

— A la Maison-Brûlée... chez Tiennet ?

— Parfaitement.

— Et il est blessé grièvement ?

— Sans doute... Je l'ai vu dans son lit.

— Vous l'avez vu... vous dites ?

— Comme je vois mon monsieur. Et je ne l'ai pas ménagé sous le rapport du braconnage. J'ai des preuves cette fois... Il y a trop longtemps que j'en avais sur le cœur à son sujet. Croyez-vous que cette nuit il a osé tendre des collets dans le parc... Même que j'ai trouvé un lièvre pris dans l'un d'eux... C'est après les avoir tendus qu'il aura rôdé autour du château.

— Mais de qui donc parlez-vous ?

— De Tiennet, monsieur, de Tiennet. Je me disais que ce devait être lui. Et j'avais pas tort... J'ai surpris son vaurien de fils au moment où il cachait ses engins. Pour ce qui est de la question des traces, ça concorde avec ses souliers... mais à tout juste, monsieur, y a pas un clou de différence, sûrement...

— Mais vous vous trompez, Guérin ?

— Non, monsieur.

Le maître de forges fronça les sourcils.

— Je vous dis que ce n'est pas sur Tiennet que j'ai tiré.

— Monsieur n'aura pas bien vu... C'était la nuit. Y a pas d'erreur possible.

Il secouait la tête, mécontent, s'obstinant dans sa marotte.

— Il l'a presque reconnu lui-même... Je l'ai pas poussé parce que monsieur m'avait donné des ordres. Mais en tournant autour du pot, je me suis tout de même aperçu...

Le maître de forges s'avança devant Guérin, immobile, et qui continuait à tordre son képi.

— Maintenant, que comptez-vous faire ? demanda-t-il.

— Mon procès, monsieur.

— Non. Vous attendrez pour le rédiger.

— Mais, monsieur...

— Avant de verbaliser cet homme, j'ai besoin de me renseigner par moi-même.

— Oh ! monsieur, pour sûr qu'il ne vous en dira pas davantage qu'à moi...

Tenace, le garde branlait sa vieille tête.

Mais M. Vernier ordonnait :

— Vous entendez, Guérin, pas un mot sur cette affaire avant que je vous en cause. Ne l'ébruitez pas... Nous irons, Lieu, par ce avoir la clef, je vous le promets... Vous pouvez vous retirer...

Le vieux garde, ainsi congédié, s'éloigna en grommelant entre ses dents.

Dès qu'il se fut retiré, un silence prolongé pesa terriblement dans le salon.

On aurait dit que chacun des personnages qui s'y trouvaient avait peur de le rompre.

André eut un geste violent. Il s'écria d'une voix qui tremblait d'une colère contenue :

— Voilà bien ce que je craignais... Notre repos... Notre honneur... Tout est dans les mains de ce braconnier...

Il marcha vers les deux femmes, frissonnantes et pâles :

— Il a menacé de révéler ce qu'il savait. Il le fera... Ne serait-ce que pour se venger d'avoir été renvoyé des forges..., lui et son fils...

Mais Jeannine se dressa résolument :

— Peut-être, moi, obtiendrai-je qu'il se taise.

— Vous ?

— Oui... A deux ou trois reprises, je suis allée à la Maison-Brûlée distribuer des secours. Ses habitants ne sont pas de méchantes gens. Ils m'ont témoigné une grande reconnaissance. Sans doute garderont-ils le silence, si je le leur demande.

Les remerciements [illegible] coupable devant ses juges, elle ajouta :

— C'est moi qui ai commis la faute, c'est à moi qu'il appartient d'éviter le scandale... si c'est possible... Aujourd'hui, j'irai chez Tiennet.

Hélène se taisait, regardant la jeune fille. Dans ses regards se manifestait une inexprimable angoisse.

Qu'allait-il surgir de cela ?

Allait-elle, cette fois, être perdue irrémédiablement ?

Mon Dieu ! quel martyre était le sien !

. . . .

Deux heures plus tard, Jeannine prenait le chemin de la Maison-Brûlée.

VII

DOULOUREUSE REVELATION

Jeannine venait de quitter le parc.

Mille pensées tumultueuses se heurtaient dans sa tête. Elle avait encore, dans les oreilles, les paroles dures d'André... l'ordre épouvantable qu'il lui avait donné de rompre les liens qui l'unissaient à Pierre... puis la conversation du maître de forges et de Guérin... les propos menaçants de Tiennet, que le garde avait rapportés... l'effroi d'Hélène, si poignant qu'elle en avait oublié sa propre douleur à elle.

A cette seconde, elle se dirigeait vers la demeure du braconnier.

Tout à coup elle s'arrêta, envahie de terreur et son sang se glaça dans ses veines.

Un cri terrible, poussé par une voix enfantine, était parvenu jusqu'à elle :

— Le Georget qui se noie !...

(A suivre).